

Séance du jeudi 20 octobre 2022

Date de la convocation : 11/10/2022

Le jeudi 20 octobre 2022 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Géraldine NOEL, Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Céline VERGÉ, Pierre RUTKOWSKI, Stéphanie VIDAL
Présents : 13	
Représentés : 4	Représentés : Christian DAVALAN par Peggy AMALBERT, Philippe COUDERC par Jérôme MAGRE, Amandine MERCADIER par Sébastien BRAYLÉ, Pascal SANLEFRANQUE par Stéphanie VIDAL
Absents et excusés : 2	
Pour : 17	Excusés : Martine GRANET, Gérard ASSEMAT
Contre : 0	
Abstentions : 0	Absents :
Secrétaire de séance :	Monique CORBIERE-FAUVEL

Délibération n°DE_2022_56

Objet : Rectification suite à erreur matérielle de la délibération DE 2022-47 mise à jour des loyers communaux

Considérant qu'il convient de rectifier la délibération n° 2022-47 en date du 13 septembre 2022 portant révision des loyers communaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

VOTE les tarifs des loyers communaux comme suit :

TYPE	N° HABITATION	DUREE BAIL	LOYER NET MENSUEL	CHARGES MENSUELLES	TOTAL MENSUEL	DEPOT DE GARANTIE
Logements -Rue de la Mairie-						
T2B	13	6 ans	340,68 €	40,00 €	380,68 €	1 mois
T2A	13	6 ans	350,00 €	50,00 €	400,00 €	1 mois
T3	13	6 ans	380,75 €	50,00 €	430,75 €	1 mois
T4	13	6 ans	490,97 €	100,00 €	590,97 €	1 mois
Logement -Place Pierre Barthe-						
T 4	15	6 ans	551,09 €	0,00 €	551,09 €	1 mois
Maison de Santé -Rue du Serment d'Hippocrate-						
Professionnel	29	6 ans	1 337,00 €	0,00 €	1 337,00 €	NEANT
Professionnel	25	6 ans	273,00 €	0,00 €	273,00 €	NEANT
Professionnel	21	6 ans	1 316,00 €	0,00 €	1 316,00 €	NEANT
Cabinet médical -Rue des Fossés-						
Professionnel	65	6 ans	800,00 €	0,00 €	800,00 €	NEANT
Presbytère -Rue de la Mairie-						
T5	60	6 ans	638,22 €	0,00 €	638,22	NEANT

Ancienne gendarmerie -Route de Réalmont-						
T3	165	6 ans	399,12 €	80,00 €	479,12 €	1 mois
T3	165	6 ans	406,17 €	100,00 €	506,17 €	1 mois
T4	165	6 ans	471,09 €	100,00 €	571,09 €	1 mois
T3	165	6 ans	403,43 €	100,00 €	503,43 €	1 mois

Cette délibération abroge la délibération n° 2022-47 en date du 13 septembre 2022

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



Préfecture du Tarn
 Date de reception de l'AR: 22/10/2022
 081-218100469-DE_2022_56-DE

AR en ligne le 22/10/2022